

SOLIDARI' ZETTE

Droit des femmes
Misogynie
Sexisme

Octobre 2026



Sommaire

Introduction	p. 1
I - Un peu d'histoire	p. 2
Histoire des mouvements féministes	p. 2
Histoire des droits des femmes en France	p. 7
II - Plusieurs combats	p. 10
1) Femmes : le sexisme, une discrimination qui ne dit pas son nom	p. 10
2) Femmes racisées : quand le racisme et le sexisme se répondent	p. 11
3) Femmes Lesbienues : la lesbophobie, une double peine peu documentée	p. 11
4) Femmes trans : une exposition aux violences particulièrement élevée	p. 13
Conclusion : Un même mécanisme, quatre visage	p. 16
III - Les médias, le reflet de notre société	p. 17
1) Mais où sont les femmes ?	p. 18
2) La femme, un objet plus qu'une personne	p. 19
3) D'un stéréotype à une violence extrême	p. 20
Conclusion : Comment faire face à ces médias ?	p. 22
IV - Les associations	p. 23
Conclusion	p. 25

Introduction

Mais c'est quoi la Solidari'zette ?

La Solidari'Zette, c'est la gazette du pôle Solidarité de GAELIS ! Chaque mois, nous vous proposons de découvrir une thématique de société en lien avec les discriminations, les inégalités et les enjeux qui nous concernent toutes et tous.

Notre objectif ? Vous sensibiliser, rendre l'information accessible et vous donner les clés pour mieux comprendre le monde qui nous entoure. Nous vous invitons à explorer les ressources disponibles et à approfondir les questions qui vous intéressent.

Pour compléter chaque édition, retrouvez également notre publication Instagram. Vous pourrez y découvrir des idées de films, de livres, de spectacles en lien avec la thématique du mois !

Thématique de ce mois

Pour cette première édition, nous mettons à l'honneur les droits des femmes et les luttes féministes. Comment les droits des femmes ont-ils évolué au fil de l'histoire ? Pourquoi les inégalités persistent-elles encore aujourd'hui ? Et comment le sexisme s'exprime-t-il dans notre société, notamment dans les médias ?

À travers cette gazette, nous reviendrons sur les grandes étapes de l'histoire des droits des femmes, nous explorerons l'intersectionnalité et la manière dont différentes formes de discrimination se croisent, et nous questionnerons la place de la misogynie dans les médias.

I - Un peu d'histoire

Histoire des mouvements féministes

Le **droit de vote**, la **parité en politique** ou le **droit à l'avortement** sont des droits acquis au fil des siècles grâce aux combats de militantes féministes. On peut penser que la lutte pour les droits des femmes est devenue obsolète, mais en tant que femme **rien n'est jamais acquis**.

Les luttes féministes peuvent être décrites par différentes vagues, ces vagues représentent une périodisation de l'historique du féminisme.

La première vague : la conquête des droits civiques

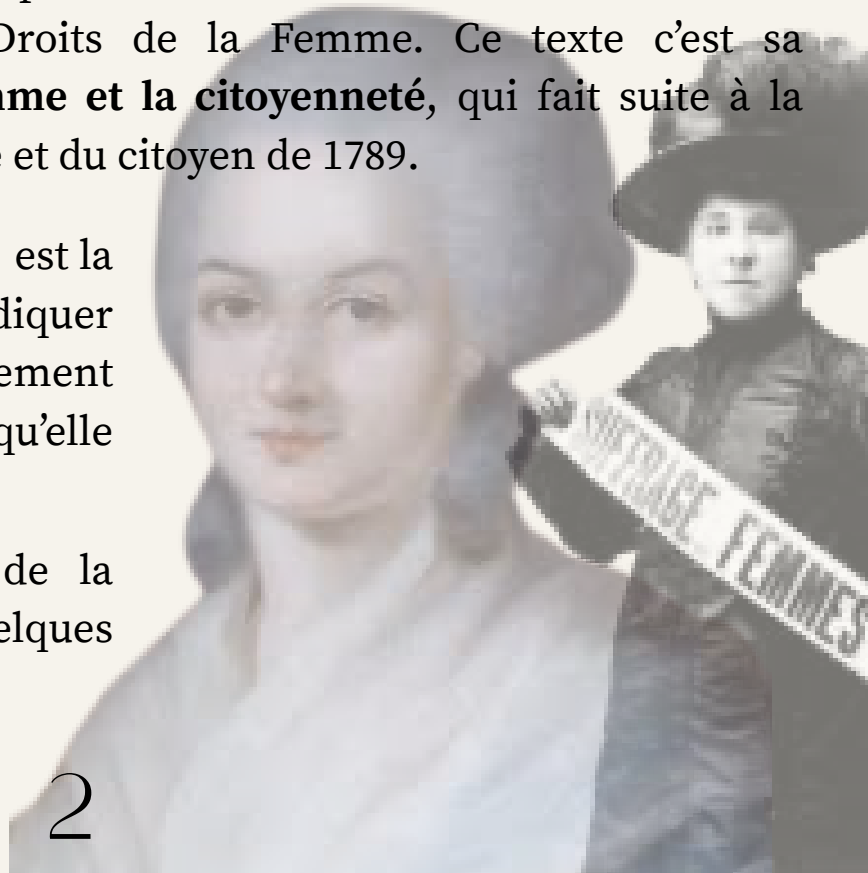
La **première vague** porte comme revendication principale le **droit de vote, d'accès à l'éducation, au travail et plus largement aux droits civiques**. On peut organiser leur revendication autour de 4 axes : *l'égalité des sexes, la liberté et l'émancipation des femmes, l'accès à l'autonomie, la dépendance conjugale*.

Le berceau de cette première vague se trouve au **Royaume-Uni** avec notamment le mouvement des suffragettes luttant pour l'accès au droit de vote.

Olympe de Gouges est une pionnière du féminisme français. Pendant la révolution Française, en 1791, elle publie un texte adressé à la reine Marie-Antoinette dans la revue des Droits de la Femme. Ce texte c'est sa **déclaration des Droits de la femme et la citoyenneté**, qui fait suite à la déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen de 1789.

Hubertine Auclert, née en 1848, est la première femme à se revendiquer féministe. Elle déclare publiquement refuser de payer ses impôts tant qu'elle n'aura pas le droit de vote.

En 1885, elle manifeste place de la Bastille, accompagnée de quelques militantes.



Un peu d'histoire

En 1878 prend place le **premier congrès International du droit des femmes** portant surtout sur l'amélioration du droit dans la vie courante sans aborder les droits politiques.

Cependant, une minorité, dont fait partie Hubertine Auclert, **réclame une égalité complète entre les hommes et les femmes**. C'est d'ailleurs elle qui donnera au terme "*féminisme*" le sens qu'on lui entend aujourd'hui, celui de la lutte pour améliorer la condition des femmes.

Hubertine et Madeleine Pelletier (médecin) découvrent les combats des suffragettes anglaises pour le droit de vote. En 1908, lors des élections, elles partent à l'assaut des bureaux de vote avec d'autres militantes. Entre 1909 et 1940, l'**Union Française pour le suffrage des femmes** (UFSF) lutte aussi pour l'obtention du droit de vote des femmes, dépassant les 100 000 membres en 1928.

La Première Guerre mondiale met en suspens la lutte. Les femmes prennent plus de place dans la société, remplaçant les hommes partis au front, mais **les mentalités ne changent pas**. La femme garde sa place au foyer et se doit de se soumettre à son époux. L'immédiat après-guerre ne change pas cette vision avec une recrudescence d'une **politique familiale volontariste** suite à la perte humaine causée par la guerre.

Après la Russie (1917), l'Angleterre (1918), l'Allemagne (1919) et les Etats-Unis (1920), le retard français est de plus en plus visible.

Le 20 mai 1919 la chambre des députés accorde le droit de vote aux femmes, mais le Sénat vote contre en 1922, ayant peur que les femmes perturbent l'ordre politique. Cela ne découragea pas les féministes, **il faudra attendre 1944 pour que le droit de vote soit accordé aux femmes en France.**



Un peu d'histoire

La deuxième vague : lutter contre le patriarcat

La **deuxième vague** peut être décrite comme l'**émergence du mouvement féminisme indépendant**. Cette dernière née notamment avec la parution de l'essai *Le Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir.

De nombreuses féministes cherchent à **renverser l'oppression patriarcale et la place de la femme dans la société**. Elles revendiquent *l'égalité sociale (égalité de salaire), la reconnaissance du travail domestique et luttent pour obtenir le droit des femmes de disposer de leur corps*.

On peut souligner **3 types “types” de féminismes** qui ont fortement marqué cette vague :

- **le féminisme matérialiste** = courant radical expliquant que la domination des femmes repose sur une organisation sociale, économique et politique la permettant
- **le féminisme différentialiste** = courant de pensée postulant qu'il existe des différences fondamentales naturelles, psychologiques ou corporelles entre femmes et hommes
- **le féminisme lutte des classes** = courant de pensée liant l'émancipation des femmes à la fin du système capitaliste et des classes sociales

La loi du 13 juillet 1965 déclare que les femmes n'ont plus besoin de l'autorisation de leur mari pour travailler.

Le 26 août 1970 marque la naissance du **mouvement autonome et non-mixte de libération des femmes** (MLF) avec la réunion de dizaine de féministes sous l'arc de triomphe pour rendre hommage à “la femme inconnue du soldat inconnu”. Ce dernier revendique la libre disposition du corps des femmes et remet en question la société patriarcale.

En avril 1971, 343 femmes signent le “**Manifeste des 343**” dans lequel elles reconnaissent avoir avorté. Le 17 janvier 1975, **la loi Veil** autorisant l'avortement est votée. Auparavant, les mouvements féministes avaient rendu légal le droit à la contraception (1967).

Un peu d'histoire

La troisième vague : lutter pour les libertés

Cette **troisième vague** émerge dans les années 1990 et englobe une variété de revendications. Elle met en lumière des femmes qui, jusqu'à présent, avaient été invisibilisées dans l'histoire des féminismes : les **femmes considérées comme doublement discriminées**.

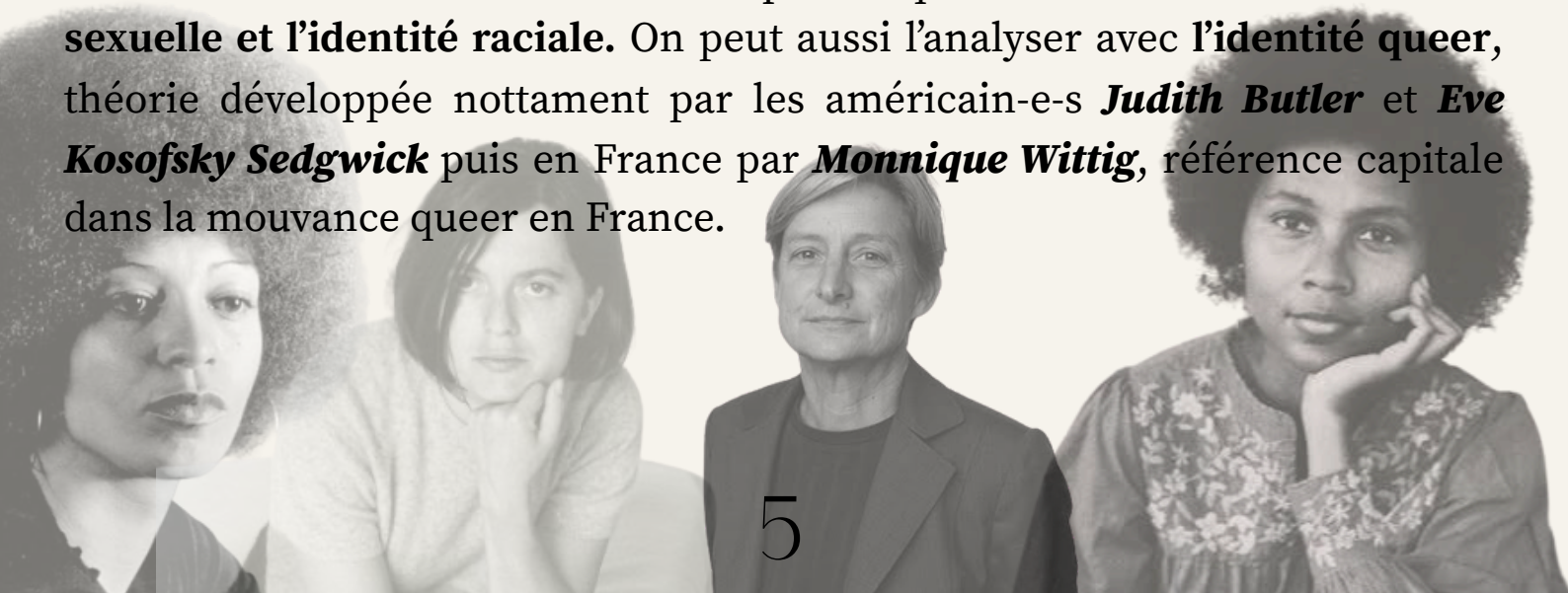
Les **tactiques et modes d'expressions des luttes féministes se diversifient** notamment avec le militantisme au quotidien (ex : choix de consommation) perçu comme une forme d'engagement aussi valable que les autres. Les champs d'intervention se diversifient aussi avec Internet, l'espace médiatique...

Cette troisième vague est teintée d'un contexte particulier : *l'épidémie du VIH, l'avancée des études féministes, la montée des technologies, le multiculturalisme...*

C'est dans ce contexte que le terme **intersectionnalité** fait son apparition dans un ouvrage de la juriste afro-américaine **Kimberlé Crenshaw**, publié en 1989. Ce livre illustre à quel point les femmes, en tant que femmes et en tant que minorités, subissent d'autres formes de discrimination, telles que le racisme, la transphobie et la grossophobie.

L'intersectionnalité sera étudié et développé notamment par les **femmes afro-américaines telles que Bell Hooks ou Angela Davis** qui publieront de nombreux écrits en conciliant race et sexe.

L'intersectionnalité ne concerne pas uniquement le lien entre l'**identité sexuelle et l'identité raciale**. On peut aussi l'analyser avec l'**identité queer**, théorie développée notamment par les américain-e-s **Judith Butler** et **Eve Kosofsky Sedgwick** puis en France par **Monnique Wittig**, référence capitale dans la mouvance queer en France.



Un peu d'histoire

Focus sur l'intersectionnalité

L'intersectionnalité est un concept développé dans le domaine de la sociologie. Elle désigne les situations où des individus subissent plusieurs formes de discrimination simultanément.

L'invention de ce terme permet de mettre en lumière et d'exprimer les revendications d'une multitude de minorités.

L'approche intersectionnelle consiste à considérer les différentes formes de discriminations qui peuvent se croiser et s'intensifier dans la vie des femmes.



La quatrième vague : lutter avec de nouveaux modes de communication

La vague initiée dans les **années 2010**, dans laquelle nous nous trouvons actuellement, se concentre sur **le combat dans le domaine de l'intime**.

Les femmes s'expriment, notamment grâce à l'émergence des réseaux sociaux, sur **les violences et harcèlements sexistes et sexuelles** qu'elles subissent et sont victimes.

Cette période marque également l'émergence de nombreux témoignages personnels, visant à sensibiliser le public. Divers mouvements, tels que le **#MeToo**, se développent sur les réseaux sociaux, pour amplifier et visibiliser ces voix.



Un peu d'histoire

Histoire des droits des femmes

- *29 avril 1945*
Les femmes votent pour la première fois en France lors des élections municipales
- *27 octobre 1946*
Inscription du principe d'égalité entre les femmes et les hommes dans le Préambule de la Constitution
- *28 décembre 1967*
Adoption de la loi autorisant l'usage de la contraception
- *22 décembre 1972*
Loi posant le principe de l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes
- *17 janvier 1975*
Adoption de la loi Veil autorisant l'IVG pour une période d'essai de 5 ans
- *31 décembre 1979*
Loi rendant définitives les dispositions de la loi Veil
- *8 mars 1982*
Première officialisation de la Journée Nationale des droits des femmes en France



Un peu d'histoire

Histoire des droits des femmes

- *13 juillet 1983*
Loi établissent l'égalité professionnelle
- *17 décembre 1999*
L'Assemblée Générale de l'ONU consacre chaque 25 novembre comme journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes
- *24 novembre 2004*
Mise en place d'un plan nationale de lutte contre les violences faites aux femmes
- *25 mars 2013*
Décret établissant le remboursement à 100% de l'IVG et la gratuité des contraceptifs médicaux pour les mineures de plus de 15 ans
- *16 septembre 2014*
Officialisation et première publication officielle du terme féminicide
- *13 avril 2016*
Création du parcours de sortie de la prostitution et abrogation du délit de racolage
- *20 mars 2017*
Pénalisation de l'entrée à l'IVG



Un peu d'histoire

Histoire des droits des femmes

- *1er juillet 2018*
Simone Veil entre au Panthéon
- *2 août 2021*
Ouverture de la PMA aux couples de femmes et aux femmes célibataires
- *30 novembre 2021*
Joséphine Baker entre au Panthéon
- *23 décembre 2021*
Remboursement de la contraception étendu à toutes les femmes jusqu'à 25 ans
- *2 mars 2022*
Extension de deux semaines supplémentaires du délai légal de recours à l'IVG
- *4 mars 2024*
Consécration de la liberté garantie de recourir à l'IVG au sein de la Constitution française
- *2 septembre - 19 décembre 2024*
Tenue du procès sur les viols de Mazan



II – Plusieurs combats

Femmes: le sexisme, une discrimination qui ne dit pas son nom

On pense souvent que les discriminations envers les femmes appartiennent au passé ou diminuent au quotidien mais les chiffres disent le contraire. Selon le dernier baromètre de la **Défenseure des Droits et de l'Organisation Internationale du Travail**, portant sur la période 2016-2024, l'emploi reste le domaine où les discriminations sont le plus perçues et vécues en France. **Plus de neuf actives sur dix** considèrent qu'elles existent, parfois ou souvent, à l'embauche comme tout au long de la carrière, on peut notamment parler du plafond de verre empêchant ces femmes d'atteindre le poste souhaité.

Plafond de verre = métaphore désignant l'ensemble des obstacles invisibles, implicites et systémiques qui empêchent certains groupes — principalement les femmes et les minorités — d'accéder aux postes de responsabilité, de pouvoir ou aux plus hauts niveaux hiérarchiques, malgré leurs compétences et leurs qualifications

Ces discriminations ne touchent pas toutes les femmes de la même façon. La Défenseure des Droits rappelle depuis plusieurs années que **les femmes cumulant d'autres caractéristiques liées à son origine étrangère, son orientation sexuelle, sa situation de handicap ou encore sa grossesse, sont statistiquement bien plus exposées que les autres**. Le sexisme dit « ordinaire » comme l'accès au logement ou encore le harcèlement de rue, constitue ainsi le socle sur lequel viennent souvent se greffer d'autres formes de discrimination, ce qui en fait le point de départ logique de cet article.

La culture du viol est un concept sociologique apparu en 1970. Ce dernier désigne des attitudes et comportement minimisant, normalisant et parfois même encourageant le viol. Elle se manifeste dans l'érotisation des rapports de domination, des agressions sexuelles, la banalisation des VSS, remarques à connotation sexuelles... Cette culture, une fois internalisée de façon inconsciente agit sur la non-dénonciation, l'institutionnalisation du viol et plus généralement sur les sanctions pénales et judiciaires. En 2024, l'affaire Pelicot ou plus récemment, on peut citer le viol collectif des "7 de Cornell" a remis le concept de cette culture sur le devant de la scène.

Plusieurs combats

Femmes racisées: quand le racisme et le sexisme se répondent

Le racisme le plus frontal recule dans l'opinion française, 5,5% des personnes interrogées pensent aujourd'hui qu'il existe une « hiérarchie des races humaines », selon le rapport 2025 de la CNCDH. Mais attention ce chiffre reste important et ce « recul », comme il est qualifié, cache une reformulation: **le racisme se déplace vers des différences culturelles et identitaires**, et des préjugés solides persistent comme l'illustre le fait que **59%** des personnes interrogées pensent que « de nombreux immigrés viennent en France uniquement pour profiter de la protection sociale ».

Pour les femmes racisées, ce racisme ne s'ajoute pas simplement à la misogynie: il s'y combine devenant la **mysoginoïre** (notion introduit par la sociologue *Moya Bailey*). Le Défenseur des droits a mesuré qu'en 2020, **plus d'une femme sur quatre** perçue comme non blanche déclarait avoir subi au moins une discrimination au cours des cinq années précédentes.

Le **logement** est un terrain particulièrement parlant: un testing de l'Observatoire des Inégalités a montré qu'**un quart** des agences immobilières acceptaient de discriminer des candidat-e-s noir-e-s ou arabes lorsqu'un propriétaire demandait un locataire « de type européen » et qu'autant d'agences étaient prêtes à laisser faire sans s'y opposer.

Les femmes noires rencontrent aussi une **hypersexualisation** et une fétichisation dans la société. La femme noire peut être souvent perçue notre société comme un objet de désir déshumanisé. Une partie de cette fétichisation peut être liée aux traces du **colonialisme** où la personne noire était vue comme “sauvage”, “brute”...

Femmes lesbiennes: la lesbophobie, une double peine peu documentée

La **lesbophobie** est un angle mort classique: ni tout à fait traitée comme du sexisme, ni tout à fait comme de l'homophobie, alors qu'elle combine les deux. Le recueil de témoignages **La lesbophobie en France**, documente depuis longtemps des refus de logement, des discriminations à l'embauche ou encore des obstacles à la parentalité vécus spécifiquement par des couples de femmes.

Plusieurs combats

Le monde professionnel reste un terrain particulièrement mal connu sur ce sujet: une journée de recherche organisée à l'université Paris-Saclay en mai 2025 s'est justement penchée sur les **expériences professionnelles** des femmes lesbiennes. Un axe encore peu couvert par la littérature académique comparé aux autres discriminations liées à l'orientation sexuelle.

Plus largement, le dernier rapport de **SOS Homophobie** recense près de **1780 cas de LGBTphobies**, en hausse par rapport à l'année précédente et souligne que ces violences se logent souvent là où on ne les voit pas : **en famille, entre voisin-es ou au travail.**

Focus sur l'accès à la parentalité:

Pour les femmes lesbiennes, on constate une inégalité de droit longtemps maintenue et des disparités qui persistent.

Jusqu'en août 2021, la PMA était réservée en France aux hétérosexuels, excluant donc les couples de lesbiennes et les femmes célibataires.

Dès 2015, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes qualifiât cette exclusion de « double discrimination », fondée à la fois sur la sexualité et sur la conjugalité des femmes concernées, et appelait à y mettre fin.

En pratique, cette exclusion poussait de nombreux couples à se rendre à l'étranger pour des parcours PMA coûteux, pour que la mère non biologique adopte son propre enfant en France. Une procédure longue en qui pouvait laisser l'enfant sans reconnaissance légale d'un de ses deux parents pendant plusieurs mois.

Plusieurs combats

La **loi de bioéthique de 2021** a ouvert la PMA à toutes les femmes et créé une **reconnaissance automatique de filiation pour les deux mères** mettant fin à cette « hypocrisie » pour reprendre les mots d'une avocate ayant plaidé un recours en 2015 au nom d'un couple lesbien dont la demande de PMA avait été rejetée par un hôpital.

Mais **l'égalité de droit ne garantit pas encore une égalité d'accès réel**. Des disparités territoriales subsistent, certaines femmes rapportant des centres plus réticents que d'autres à traiter les dossiers de couples de femmes, ce qui justifie encore aujourd'hui des demandes de prise en charge plus uniforme du parcours sur tout le territoire.

L'autre versant de la lesbophobie est **culturel autant qu'intime**, les relations entre femmes sont très souvent **hypersexualisées** à destination d'un regard hétérosexuel masculin. **Au cinéma comme dans l'industrie phonographique**, leur représentation est fréquemment pensée pour satisfaire ce regard plutôt que pour refléter une réalité vécue.

Le résultat est une **réduction des couples de femmes à un « spectacle »** plutôt qu'à des relations comme les autres. Ce mécanisme est très bien documenté aussi bien dans l'analyse de films largement primés que dans celle de plateformes phonographiques grand public.

Femmes trans: une exposition aux violences particulièrement élevée

Les femmes transgenre représente l'un des axe le plus dur mais aussi le plus urgent à documenter. Selon le rapport 2025 de SOS Homophobie, **85%** des personnes transgenres déclarent avoir **subi un acte transphobe** au cours de leur vie, et les **agressions ont augmenté de 5% en 2024**.

Cette transphobie ne se limite pas aux agressions physiques, elle prend aussi la forme d'**exclusions dans l'emploi, le logement, l'école ou l'accès aux soins**.

Plusieurs combats

L'association **Acceptess-T**, spécialisée dans l'accompagnement de personnes trans, souligne une réalité encore plus dure pour les **femmes trans racisées ou migrantes**. Sur la période étudiée dans son dernier rapport, **275** personnes ont été accompagnées, très majoritairement des femmes trans, dans un contexte marqué par la **banalisation des discours transphobes**, le **durcissement des politiques migratoires** et une **hausse de 120 % des signalements de transphobie** entre 2023 et 2024.

Focus : Les femmes transgenres dans le sport

Le **sport** est un sujet particulièrement délicat à traiter, car il mêle une actualité politique et scientifique très débattue au niveau international ainsi que des conséquences très concrètes dans la vie quotidienne des femmes trans.

Ce qui se joue au niveau élite: Le sport de haut niveau est devenu, ces dernières années, le terrain d'un débat très vif sur la **participation des femmes transgenres aux compétitions féminines**. Le Comité International Olympique avait adopté en 2021 un cadre qui interdisait l'exclusion systématique ou catégorique des athlètes transgenres tout en laissant chaque fédération internationale fixer ses propres règles selon les spécificités de sa discipline. Mais la **tendance s'est nettement durcie** depuis, plusieurs grandes fédérations comme celle d'athlétisme, de natation ou de cyclisme avaient déjà **restreint ou exclu les femmes trans ayant connu la puberté masculine** avant les jeux de Paris 2024 et en 2025 le CIO lui-même a annoncé vouloir **limiter l'accès aux épreuves féminines aux « femmes biologiques »** sur la base d'un test génétique.

Plusieurs combats

En France, une **question parlementaire** posée en novembre 2025 illustre bien la tension du débat : certains élus demandent au gouvernement de suivre cette évolution pour « protéger le sport féminin », en s'appuyant sur l'argument d'un avantage physique résiduel après la puberté masculine.

Ce point fait justement débat dans la **communauté scientifique** elle-même. En juillet 2025, la justice belge a, par exemple, jugé que le **règlement de la fédération internationale de cyclisme allait trop loin** et ne reposait pas sur des preuves suffisantes. L'**Institut belge pour l'égalité des femmes et des hommes** a saisi la justice estimant que l'exclusion de l'athlète concernée constituait une discrimination. Le tribunal a reconnu la légitimité de vouloir protéger l'équité des compétitions féminines, mais a jugé les **règles disproportionnées** en l'état des connaissances actuelles.

Ce qui se joue au niveau amateur: Ce débat très médiatisé concerne en réalité une poignée de sportives de très haut niveau. Il a cependant un effet collatéral largement documenté : il **contribue à un climat de suspicion généralisée qui touche surtout les femmes trans dans le sport amateur, scolaire ou universitaire**. Alors même que les cadres de référence, comme celui de Swiss Olympic, distinguent explicitement le sport de compétition et le sport de masse, recommandant pour ce dernier une **approche aussi inclusive et pragmatique** que possible précisément parce que les enjeux de performance n'y sont pas comparables.

Dans les faits, c'est à ce niveau (vestiaires, cours d'EPS, associations sportives étudiantes, salles de sport...) que se concentrent les **discriminations les plus fréquentes** pour les femmes trans : **remarques, exclusion** informelle d'une équipe, **malaise** organisé autour des vestiaires non genrés.

Ces obstacles conduisent une partie des personnes transgenres à **s'éloigner** purement et simplement **de la pratique sportive**, ce qui a des **conséquences sur leur santé physique et mentale**, bien au delà de toute compétition.

Plusieurs combats

Conclusion — Un même mécanisme, quatre visages

Ces quatre portraits ne racontent pas quatre histoires séparées, mais **une seule mécanique vue sous des angles différents** : celle d'une société qui **discrimine plus durement à mesure que les identités s'accumulent**.

Être une **femme** expose au **sexisme ordinaire du monde du travail et de l'espace public**.

Être une **femme racisée** y ajoute un **racisme qui ne dit plus toujours son nom** mais qui structure encore l'accès au logement et à l'emploi.

Être une **femme lesbienne** y superpose une **invisibilisation spécifique**, où le sexisme et l'homophobie se renforcent l'un l'autre jusque dans la sphère professionnelle et familiale.

Être une **femme trans** cumule souvent tous ces mécanismes avec un niveau de violence documenté qui reste **le plus élevé des quatre**.

Ce n'est pas un hasard si les études les plus récentes pointent toutes la même chose : **les personnes qui cumulent plusieurs de ces caractéristiques ne subissent pas une discrimination « en plus », mais une discrimination qualitativement différente, plus dure et plus difficile à faire reconnaître**.

Comprendre l'intersectionnalité, ce n'est donc pas complexifier le sujet pour le plaisir de la nuance. C'est **se donner les moyens de voir ce qui reste invisible** tant qu'on traite ces discriminations une par une et, à notre échelle, de savoir vers qui orienter celles et ceux qui en ont besoin



Les médias, le reflet de notre société

Comme définie dans l'introduction, la misogynie est une **forme spécifique de sexisme ciblée envers les femmes**. Elle inclut une **croissance** que le sexe masculin serait plus fort que le féminin, ciblé comme le "sexe faible".

Aujourd'hui, la misogynie se trouve **partout**, sur nos écrans, à l'école, dans le monde professionnel... Dans cette partie, nous avons décidé de faire le focus sur les **médias**.

Les médias ont pris une place majeure dans nos vies actuelles. Selon l'enquête de l'Insee :



Ajoutons que les Français-e-s ont en moyenne **44 contacts médias par jour**, un chiffre considérable et en constante augmentation depuis l'apparition de nouveaux appareils (smartphones, tablettes...) et de nouveaux usages comme la VOD ou le replay.

Cela rend **nécessaire** d'analyser ce qu'on consomme et surtout de remettre en question ces médias qui nous paraissent presque logique d'absorber au quotidien.

Les médias, le reflet de notre société

L'INA, dans son article *Des femmes, du genre et des médias : stéréotypes à tous les étages* publié en 2019, souligne comment **le sexisme**, parfois inconscient, **des médias jouent un rôle dans la construction des normes sexistes structurant la société.**

On a tous en tête ces “journaux féminins” et ces pubs des années 60 qui apprenent aux femmes que pour être la parfaite femme il faut savoir cuisiner parfaitement le plat préféré de son mari, avoir toujours une manicure parfaite et bien tenir sa maison pour qu'elle soit toujours impeccable... en gros comment être une femme parfaite pour son mari.

Mais aujourd'hui on en est où ?

Ce serait un mensonge de dire que nous n'avons pas avancés. Mais en réalité, le combat n'est pas fini quand on regarde les covers des magazines à sensation parlant une énième fois de l'énième homme qui a osé s'approcher trop près de Léna Situations et qui par conséquent se doit d'être son nouvel amant.

Mais où sont les femmes ?

Selon une enquête de l'université Grenoble Alpes, environ **75%** des personnes mentionnées dans les articles sont des **hommes**. Cette enquête porte sur des journaux nationaux tels que *Le Monde* ou *Libération* mais aussi sur des journaux locaux et spécialisés. Depuis 2020, **ce taux stagne** variant de 70 à 77% : **pour 10 personnes mentionnées, 2 sont des femmes.**

Le journal **L'Equipe**, se spécialisant dans le sport, est le vainqueur de la surreprésentation des hommes dans leur articles. En général, **les émissions sportives sont celles amplifiant l'inégalité de genre.**

L'Atelier Marcelle montre que seulement **15% des reporters sont des femmes**, que leur **temps de parole stagne à 11%** et que **60% des compétitions sportives n'ont aucune femme en plateau.**

Les médias, le reflet de notre société

Ces chiffres soulignent en réalité un **grand nombre de voix qui ne sont pas entendues et qui sont invisibilisées** par nos médias. Pour aller plus loin, *Benoît de Courson*, chercheur en sciences humaines et sociales, mène une enquête sur les verbes utilisés pour introduire une citation. Du côté des femmes, les verbes utilisés sont plus **passifs**, les restreignant presque à un **rôle de témoin** plutôt qu'un à un rôle actif dans le sujet ("Elle confie, murmure, raconte..."). Tandis que pour les hommes se sont des verbes plus **affirmatifs** ("Il annonce, propose, déclare"). Cela montre que les **biais misogyne se retrouvent même dans nos pratiques d'écriture**.

Dans les médias en général, les femmes sont **de plus en plus représentées** à l'écran. Mais en observant de plus près, L'Atelier Marcelle relève que **leur taux de parole global à l'écran ne dépasse pas les 36%** depuis 2019. Ce problème n'est pas inconnu au public, dans la même enquête, L'Atelier Marcelle affirme que "57% des femmes estiment que les médias ne traitent pas les femmes et les hommes de la même manière".

La femme, un objet plus qu'une personne

Selon l'enquête du *Global Media Monitoring Project*, les femmes plus que les hommes sont caractérisées par leur **apparence physique, leur âge et leur situation familiale**. Elles sont aussi fréquemment identifiées par leur seul prénom, leur utilisation dans l'espace public contribue à **décrédibiliser** ces femmes. De plus, les femmes sont aussi plus que les hommes présentées comme **victimes**, même dans le cadre d'attentat ou de catastrophe climatique, montrant que la vulnérabilité des femmes fait partie de la représentation faites d'elles.

Ce sexisme est en fait ancré dans les médias en interne, l'expression "**physique de radio**" résume bien la place donnée aux femmes dans le journalisme. "Physique de radio" est une **remarque désobligeante signifiant que la personne ne serait pas assez belle** pour passer sur un plateau télé. L'importance de l'image à la télévision souligne l'usage de la femme en alignement avec la société patriarcale où le plus important est d'être agréable à regarder.

Les médias, le reflet de notre société

Une comparaison rapide entre les journalistes en charge des journaux télévisés met en lumière que les femmes présentant ces médias **correspondent aux critères de beauté dans la société occidentale : mince, élancée, teint clair, cheveux lisses, jeune**. Cette dernière contrainte semble moins forte pour les hommes, restant présentateur beaucoup plus longtemps et à un âge beaucoup plus avancé.

La perpétuation des stéréotypes genrés peut être liée au concept controversé de **Male gaze** ou “**regard masculin**” théorisé en 1975 par *Laura Mulvey*, critique de cinéma et réalisatrice anglaise. Ce concept désigne le fait que **le regard masculin hétérosexuel nous est imposé par la culture dominante à travers les médias**. Ce regard transforme les femmes en **objets de désir**, en **objets sexuels**, où la femme est **passive** et **convoitée** par les hommes afin de satisfaire leur seul plaisir. A l'inverse, les hommes y sont représentés comme des figures patriarcales fortes.

D'un stéréotype à une violence extrême

Les médias sont aussi une plateforme propice à un cyberharcèlement misogyne et sexiste aussi appelé **cybersexisme**.

Fin 2022, IPSOS sort une étude révélant que **84% des victimes de cyberviolences sont des femmes**. Selon le premier rapport de X, **70%** de la haine en ligne est dirigée contre les femmes.

Les réseaux sociaux, et la liberté qu'ils permettent à leurs utilisateurs, fut le nid parfait du **développement des masculinistes et incels**. Le masculinisme est une **idéologie et un mouvement réactionnaire** s'opposant au féminisme prétendant que les hommes sont les réels victimes d'une société prétendument dominée par les femmes, ils promeuvent souvent la domination masculine.

Les médias, le reflet de notre société

Les **Incels** (Involuntary Celibate, célibataire involontaire) sont une **branche du masculinisme**, ils s'inscrivent dans une **culture des communautés en ligne** dont les membres se définissent comme incapables de trouver une partenaire amoureuse et/ou sexuelle. Ces derniers sont en majorité des **hommes cishet** (cisgenres et hétérosexuels). Les discussions dans ces forums sont caractérisées par le **ressentiment**, l'**apitoiement sur son sort**, la **misogynie**, la **misanthropie**, la **promotion de la violence contre les femmes et les hommes épanouis sur le plan sexuel**, et le sentiment que le sexe devrait être un dû et que le refuser à certains hommes est injuste.

En ligne, la mouvance incel propage une **idéologie ouvertement misogyne et violente**. Dans une étude portant sur plus d'un million de messages publiés de janvier 2021 et juillet 2022, le CCDH notait une **hausse de 59 %** de l'utilisation de **termes et de mots de code relatifs à des actes de violence de masse**. Il relevait en outre une **mention de viol toutes les 29 minutes**.

Le *Southern Poverty Law Center* a décrit cette sous-culture comme “faisant partie de l'écosystème du suprémacisme masculin en ligne”. Entre 2014 et 2020, **une douzaine de meurtres**, dont six de masse, ont été commis par des hommes se déclarant incels et marqués par une idéologie d'extrême droite.

Face à ce cybersexisme, **l'État français a renforcé son arsenal législatif** en **adaptant des peines au numérique** et en mettant à dispositions des **dispositifs d'accompagnement et de signalement** pour les victimes. Aujourd'hui, la loi française ne fait pas de différence entre une agression dans la vie réelle ou une agression en ligne. Selon l'Article 222-33 du Code pénal, **imposer des propos ou comportements répétés à connotation sexuelle ou sexiste sur internet** est puni de **2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende**. Cette peine grimpe à 3 ans de prison et 45 000 € d'amende en raison du support numérique (circonstance aggravante).

Les médias, le reflet de notre société

L'État français traite la mouvance des incels (célibataires involontaires) comme une **menace de terrorisme masculiniste et un enjeu croissant de sécurité publique**. En Juin dernier, la *délégation aux droits des femmes du Sénat* publie un rapport expliquant leur **inquiétude face à l'émergence d'une menace terroriste masculiniste en lien avec la mouvance Incel et proche de l'ultra droite**. Selon la *Chambre Haute*, les magistrats et procureurs ne sont **pas assez formés à cette menace**, recommandant de **mobiliser davantage la qualification de crime haineux fondé sur le genre** par la publication d'une circulaire de politique pénale.

Conclusion - que faire face à ces médias

Les médias jouent un rôle clé dans la perpétuation des stéréotypes sexistes et misogynes, que ce soit des plus anciens (JT) aux médias récents (réseaux sociaux) chacun se doit de remettre en question leurs normes et leurs impacts sur la société.

Les incels sont un exemple clé de la conséquence d'une non-remise en cause trop longue d'une société patriarcale. **Les médias ne sont en fait qu'un miroir du fonctionnement de notre société.**

Gaelis vous invite à **vous poser des questions la prochaine fois que vous lisez, regardez, consommez des médias**. Ce qui peut vous sembler n'être qu'une simple information cache en réalité les mécanismes sexistes ancrés depuis des années dans notre société.



Les associations

Les associations généralistes pour les droits des femmes

FIJI-RA
L'institut EgalitéGone
Osez le féminisme 69 !
CIDFF du Rhône
Elles aussi
Femmes solidaires du Rhône

Les associations de prévention et de traitements des violences faites aux femmes

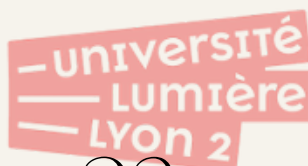
FIL ACTIONS
Info-Droits-Victimes (Le Mas)
VIF FIL SOS FEMMES

Les associations d'accueil et d'accompagnement des personnes concernées par la prostitution

Amicale du Nid 69
Mouvement du Nid
Cabiria
Le Griffon

Au sein des universités

Lyon 1 : signalement sur le site signalement.univ-lyon1.fr
Lyon 2 & Lyon 3 : Cellule d'accompagnement contre les discriminations, le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles



Les associations



Au national

le planning familial

La maison des femmes

Le collectif féministe contre le viol

L'association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT)

Femmes pour le dire, femmes pour agir (FDFA)

En avant toute(s)

Fédération Solidarité Femmes

Le mouvement français pour le planning familial (MFPF)

Voix des femmes

Les foulées du sourire

Nous toutes



CONCLUSION

Nous espérons que cette première édition de la Solidari'Zette vous aura permis d'apprendre de nouvelles choses et de porter un regard différent sur les droits des femmes et les combats féministes.

Continuez à vous renseigner, à questionner les idées reçues et à sensibiliser les personnes autour de vous. Chaque discussion, chaque prise de conscience et chaque action compte.

Une question, une remarque ou simplement envie d'échanger avec nous ?

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : solidarites@gaelis.fr

Merci de nous avoir lues et à très bientôt pour une nouvelle édition de la Solidari'Zette ! 🦁💚

BIBLIOGRAPHIE

- Atelier Marcelle. (s. d.). Le rôle des médias : un amplificateur du sexisme. <https://ateliermarcelle.fr/le-role-des-medias-un-amplificateur-du-sexisme/>
- Bougon, F. (2019, 7 mars). Harcèlement et sexisme dans les médias : un phénomène d'ampleur selon une enquête. Le Monde. https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/03/07/harcèlement-et-sexisme-dans-les-medias-un-phénomène-d-ampleur-selon-une-enquête_5432499_3224.html
- Carranante, G. (2025). Du regard masculin à la norme male gaze. Psychologies, Genre et Société, (4). <https://www.psygenresociete.org/483>
- Celles qui Osent. (2021, 16 juillet). Histoire du féminisme français. <https://www.celles-qui-osent.com/histoire-du-feminisme-francais/>
- France 24. (2024, 25 février). Misogynie sur les réseaux sociaux : le plus puissant des algorithmes, c'est le patriarcat. <https://www.france24.com/fr/france/20240225-misogynie-sur-les-reseaux-sociaux-le-plus-puissant-des-algorithmes-c-est-le-patriarcat>
- Granchet, A. (2017). Lutter contre le sexisme dans les médias : des usages stratégiques du droit par les associations féministes françaises. Le Temps des médias, 29(2), 125–140. <https://doi.org/10.3917/tdm.029.0125>
- Institut national de la statistique et des études économiques. (s. d.). [Statistique en ligne]. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3353488>
- Jarry, C. (2025, 3 mars). Le féminisme à travers ses mouvements et combats dans l'histoire. Oxfam France. <https://www.oxfamfrance.org/inegalites-femmes-hommes/le-feminisme-a-travers-ses-mouvements-et-combats-dans-l-histoire/>
- Jarry, C. (2025, 28 février). Intersectionnalité : quand les discriminations s'entrecroisent. Oxfam France. <https://www.oxfamfrance.org/inegalites-femmes-hommes/intersectionnalite-quand-les-discriminations-s-entrecroisent/>
- La Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente. (s. d.). Qu'est-ce que le male gaze ? <https://ligue-enseignement.be/education-enseignement/coups-de-coeur/quest-ce-que-le-male-gaze>
- Incel. (s. d.). Dans Wikipédia. Consulté le 11 octobre 2026, sur <https://fr.wikipedia.org/wiki/Incel>
- Libération. (2025, 2 juillet). Qu'est-ce que la mouvance incel, cette composante masculiniste connue pour sa haine des femmes ? https://www.liberation.fr/societe/droits-des-femmes/quest-ce-que-la-mouvance-incel-cette-composante-masculiniste-connue-pour-sa-haine-des-femmes-20250702_7X3EVS673FAN5EWZ7W2CDOSIDU/
- Des femmes, du genre et des médias : stéréotypes à tous les étages. (s. d.). La Revue des médias, INA. <https://larevuedesmedias.ina.fr/des-femmes-du-genre-et-des-medias-stereotypes-tous-les-etages>
- Enquêtes masculinisme : immersion dans les réseaux sociaux des journalistes. (s. d.). La Revue des médias, INA. <https://larevuedesmedias.ina.fr/enquetes-masculinisme-immersion-reseaux-sociaux-journalistes>
- Reporterre. (s. d.). Sexisme dans les médias : environ 75 % des personnes mentionnées dans les articles sont des hommes. <https://reporterre.net/Sexisme-dans-les-medias-environ-75-des-personnes-mentionnees-dans-les-articles-sont-des-hommes>
- Schiltz, D. (2026, 26 juin). Face à l'émergence du terrorisme masculiniste, il faut acculturer les professionnels de justice, estime le Sénat. MyJSS. <https://jss.fr/post/face-a-lemergence-du-terrorisme-masculiniste-il-faut-acculturer-les-professionnels-de-justice-estime-le-senat>